



Attestation de Reception au Doctorat en Médecine

Je soussigné : Le Doyen de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Marrakech	
Certifie que :	
né(e) le	à
a été reçu(e) DOCTEUR EN MEDECINE	
le	Thèse n°
Le présent Certificat a été délivré à titre provisoire en attendant la remise du Diplôme.	
	Marrakech le :

Le présent certificat est délivré en un seul exemplaire. Il appartient au lauréat d'en faire des copies certifies conformes. Ce certificat, pour être valable, ne doit être ni surcharge ni gratté.